

Adapter
les conditions de travail

Réduire
notre empreinte
environnementale

AGIR POUR TOUS LES DEMAINS

Transformer
nos pratiques

Former
aux enjeux
environnementaux

Développer
notre culture RSE

Trier
nos déchets



Parce que notre association est présente dans le quotidien de milliers de personnes, nous avons une responsabilité : **celle de contribuer activement à une société plus juste, plus durable et plus solidaire.**

C'est tout le sens de la **nouvelle politique RSE de l'ASEI**. Elle incarne notre conviction profonde : **nous ne nous contentons pas d'accompagner, nous voulons aussi transformer.** Transformer nos pratiques, nos modes d'organisation, nos liens avec les territoires et les entreprises, et toutes les parties prenantes.

Notre ambition est claire : **« C'était mieux demain »**. Ce mot d'ordre, volontairement décalé, exprime notre vision. Nous refusons la nostalgie du « c'était mieux avant » : c'est par nos choix d'aujourd'hui que nous rendrons demain meilleur.

Car oui, **nous pouvons avoir un impact, tous ensemble.** Ce ne sont pas que des mots : ce sont des choix, des décisions concrètes et des actions partagées qui feront la différence.

Concrètement, cette politique s'articule autour de cinq grands axes :

- Diminuer notre impact environnemental
- Réaliser le Projet Social et Managérial
- Permettre à chaque personne accompagnée de réaliser son projet
- Garantir la soutenabilité de nos actions
- Développer une culture associative partagée de la RSE

Cette démarche est ambitieuse, mais elle est à notre portée, car elle s'appuie sur nos valeurs, notre histoire et surtout sur l'engagement de chacune et chacun d'entre vous. Ensemble, nous ferons de la RSE non pas une contrainte, mais un levier d'innovation, de transformation et de fierté collective.

Je vous invite à vous saisir de cette politique, à la faire vivre au quotidien et à porter fièrement notre devise : **« C'était mieux demain »**.

Olivia LÉVRIER
Directrice générale de l'ASEI



Interview

Véronique Du Crest,

Directrice de la DTENRO - Direction de la Transition Écologique, du Numérique et des Ressources Opérationnelles

Comment a été élaborée cette politique RSE à l'ASEI ?

Elle s'est construite de manière collective et participative. Nous avons associé les administrateurs, mené une grande enquête auprès des professionnel.les - qui ont formulé plus de 1 000 propositions - et sollicité les Conseils de la Vie Sociale. Nous nous sommes appuyés sur le dernier bilan des Gaz à Effet de Serre et sur les préconisations nationales en matière de transition écologique. C'est une démarche ancrée dans notre projet associatif et dans la conviction que nous avons un rôle à jouer pour transformer notre société.

Quelle vision de la responsabilité d'entreprise porte aujourd'hui l'ASEI dans le médico-social ?

Notre responsabilité est d'abord humaine : garantir des accompagnements de qualité qui permettent à chaque personnes de mener le projet qu'elle choisit. Mais elle est aussi sociale, environnementale et économique. Nous ne voulons pas répondre à une exigence ponctuelle, mais inscrire notre action dans la durée, avec sincérité et transparence, en cohérence avec notre devise «C'était mieux demain». C'est un engagement qui nous relie aux personnes accompagnées, aux familles, aux partenaires, aux financeurs et aux professionnels.

Quels sont les grands axes de cette politique ?

Historiquement, nous avons surtout abordé les enjeux RSE par le prisme de l'environnement.

Aujourd'hui, nous élargissons notre vision pour intégrer pleinement la qualité de vie au travail, l'inclusion et notre impact collectif sur la société et sur les territoires.

Concrètement, quel rôle peuvent jouer les professionnel.les dans cette démarche ?

Chaque professionnel peut agir, à la fois comme citoyen et dans son métier. Calculer son empreinte environnementale personnelle est un bon début ; cela permet de voir concrètement où se situent ses leviers d'action. Dans le cadre professionnel, participer à un groupe de travail pluriprofessionnel avec des personnes accompagnées, pour décider des actions concrètes à mettre en place dans l'établissement. Notre enjeu, c'est que la RSE ne soit pas à côté du travail, mais en lien avec lui. Nous avons choisi des axes sur lesquels les professionnel.les ont vraiment le pouvoir d'agir et d'avoir un impact concret.

PARTIE 1.

Constater & comprendre

- L'enquête auprès des professionnels
- Le bilan Carbone

PARTIE 2.

Nos objectifs et engagements

- 1. Diminuer l'impact environnemental de notre activité
- 2. Réaliser le projet social et managérial
- 3. Permettre à chaque personne de réaliser son projet
- 4. Garantir la soutenabilité de la stratégie RSE
- 5. Développer la culture associative RSE dans les établissements

PARTIE 1

Constater & comprendre

Une enquête pour bien commencer et poser les bases

Dans le cadre de l'élaboration du projet RSE 2025, l'ASEI a diffusé un questionnaire à l'ensemble de ses professionnels entre le 7 octobre et le 15 novembre 2024. L'objectif était de prendre le pouls de l'organisation, de mieux connaître les pratiques déjà en place, d'identifier les attentes prioritaires et de recueillir des propositions d'actions concrètes. Cette démarche traduit notre volonté de construire une RSE par et pour les équipes, afin d'assurer leur adhésion et d'orienter les actions futures vers des solutions réalistes et partagées.

Les principaux enseignements

Les réponses mettent en évidence un fort intérêt pour la RSE et une attente d'actions visibles, en particulier sur trois priorités : la consommation d'énergie, les déplacements et la réduction des déchets.

Elles révèlent :

- **Un engagement collectif marqué** : le nombre de réponses et leur qualité témoignent d'une vraie volonté d'agir.
- **Des attentes sur l'exemplarité** : les professionnels espèrent que l'ASEI incarne ses engagements, notamment à travers ses bâtiments et ses politiques d'achat.
- **Un besoin de pédagogie** : de nombreux répondants souhaitent être formés ou accompagnés sur des sujets comme l'énergie, le numérique ou l'alimentation durable.
- **Des solutions pragmatiques** : la plupart des propositions sont simples et applicables sans investissement lourd, nécessitant surtout coordination et communication.



Les propositions marquantes

Les idées remontées sont variées et assez concrètes. Parmi les plus fréquemment citées :

- **Énergie** : rénovation thermique, installation de détecteurs de présence, panneaux solaires, extinction automatique des appareils en veille.
- **Mobilité** : renouvellement du parc automobile, mise en place de bornes de recharge, développement covoiturage, télétravail et visios.
- **Déchets** : tri renforcé, recyclage, politique zéro déchet et ateliers de retraitement.
- **Alimentation** : lutte contre le gaspillage, circuits courts, compostage et suppression des plastiques à usage unique.
- **Achats** : mutualisation et réemploi, achats responsables ou d'occasion, suppression des gobelets jetables.
- **Sensibilisation** : affichages, ateliers, défis collectifs et implication des cadres pour animer la dynamique RSE.

Conclusion

Cette consultation constitue un socle solide pour construire le plan RSE 2025-2030. Les réponses dessinent les priorités de nos professionnels. Elles expriment une volonté d'agir rapidement et de manière concrète, tout en appelant à davantage de communication et de pédagogie pour accompagner les changements.

La partie suivante détaillera la déclinaison opérationnelle du plan : objectifs, indicateurs de suivi, projets phares et modalités d'implication des équipes, avec l'ambition d'élargir progressivement la démarche à l'ensemble des dimensions de la RSE pour en faire une stratégie globale et partagée.

Le Bilan Carbone de 2023

en quelques chiffres

Le bilan carbone réalisé constitue une étape structurante de notre démarche de responsabilité environnementale.

Il a pour objectif de quantifier l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre liées à nos activités, d'identifier les principaux postes émetteurs et de disposer d'indicateurs fiables pour orienter nos choix stratégiques.

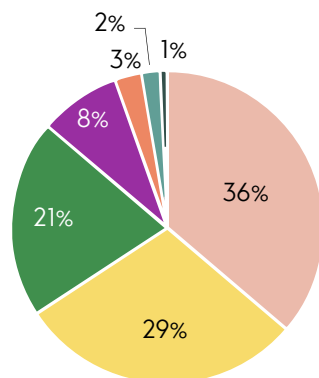
Au-delà de ce premier état des lieux, il nous offre un outil de pilotage permettant de suivre dans la durée l'efficacité des actions engagées et de renforcer, de manière continue, notre contribution à la transition écologique.

Vous en trouverez ci-dessous les principaux indicateurs. L'entièreté de ceux-ci est disponible et consultable pour tous les professionnel.les.

Le Bilan Carbone 2023 de l'ASEI représente

43 593
tonnes de CO₂e

- Achats
- Déplacements
- Énergie
- Immobilisations
- Émissions fugitives
- Déchets
- FRET
- Fin de vie des produits



ASEI

Établissements de santé



4,83 tonnes de CO₂e
par personnes accompagnées



10 tonnes de CO₂e
par employé.e



11,5 tonnes de CO₂e
par employé.e



183 tonnes de CO₂e
par million de CA



193 tonnes de CO₂e
par million de CA

Focus sur les postes les plus émissifs



36%

Les achats représentent le principal poste d'émission, avec les matières premières.

Cela représente **15 795 T de CO₂e**.



29%

Les déplacements représentent le deuxième poste d'émission, il est principalement lié aux déplacements domicile-travail.

Cela représente **12 844 T de CO₂e**.



21%

L'énergie représente le troisième poste, notamment dû à la consommation de combustibles.

Cela représente **10 125 T de CO₂e**.



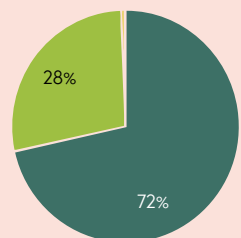
8%

Les immobilisations représentent le quatrième poste, il s'agit principalement de l'utilisation des bâtiments.

Cela représente **3 657 T de CO₂e**.

Émissions par poste : Achats

Les achats de matières premières représentent la majorité des émissions du poste Achats, suivi par les achats de service.

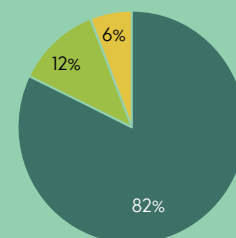


Répartition des émissions de CO₂ par sous-poste d'achats

- Matières premières
- Achats de services
- Emballages des produits finis
- Autres achats de produits

Émissions par poste : Énergie

L'impact principal sur le poste de l'énergie est lié aux combustibles.



Répartition des émissions par type d'énergie

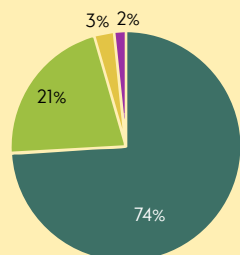
- Consommation de combustibles (gaz naturel, fioul, bois...)
- Climatisations : recharges en gaz frigorigènes
- Consommation d'électricité

Émissions par poste : Déplacements

L'essentiel du poste est lié aux déplacements domicile-travail.



Notons que 95% de ces déplacements se font en voiture individuelle thermique.

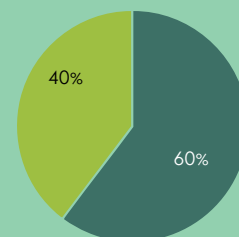


Répartition des émissions de CO₂ par sous-poste de déplacements :

- Déplacements domicile-travail
- Convoyage
- Déplacements professionnels
- Professionnels avec des voitures possédées par l'entreprise

Émissions par poste : Immobilisations

60% des émissions du poste sont attribuables à l'immobilisation des bâtiments.



Répartition des émissions de CO₂ par sous-poste d'immobilisations

- Bâtiments
- Équipements



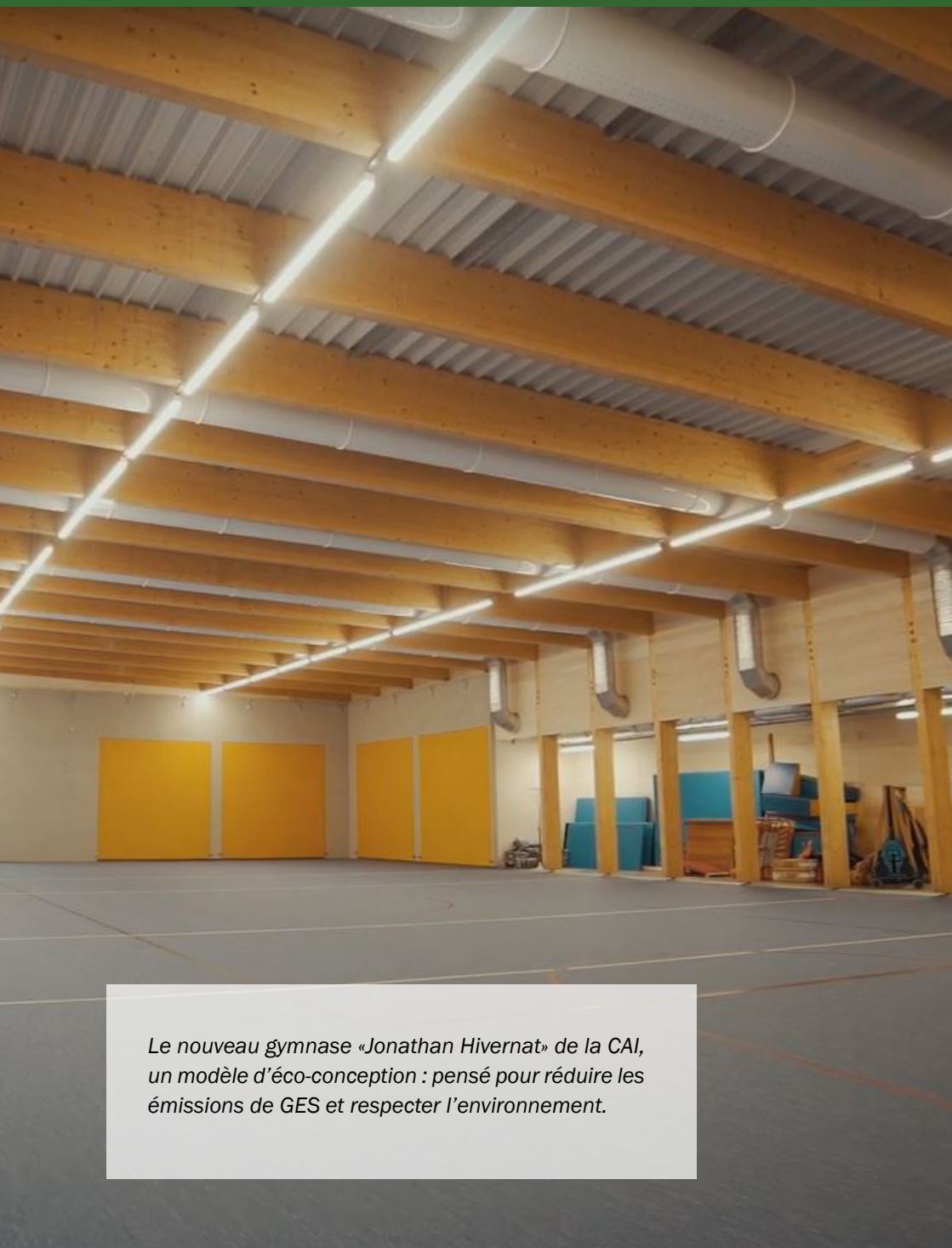
PARTIE 2

Nos objectifs et engagements

Objectif 1

DIMINUER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOTRE ACTIVITÉ

Inauguré en juin 2025, le jardin mellifère de l'ESAT Le Garric est devenu un véritable havre de biodiversité où les abeilles butinent librement et où les fleurs révèlent toute leur splendeur.



Le nouveau gymnase «Jonathan Hivernat» de la CAI, un modèle d'éco-conception : pensé pour réduire les émissions de GES et respecter l'environnement.

Engagement 1

Mesurer notre impact en GES et le diminuer de 5% par an

Pour s'inscrire dans une démarche environnementale ambitieuse, il est essentiel de quantifier précisément les émissions de GES générées par nos activités.

Cette étape permet de disposer d'une base fiable pour identifier les postes les plus émissifs et définir des actions ciblées.

En combinant **mesure précise, actions ciblées et suivi rigoureux**, cet objectif de réduction de 5% par an permet de progresser de manière durable, tout en contribuant concrètement à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique.



Engagement 2

Élaborer un schéma directeur de transition énergétique avec production d'énergies renouvelables



Vos idées (issues du questionnaire RSE) :

“

On pourrait installer des minuteurs et des détecteurs de présence dans certaines pièces.

“

Il faudrait mettre en place des panneaux solaires, à la fois sur le toit et sur les parkings.

L'élaboration d'un schéma directeur de transition énergétique vise à doter l'ASEI d'une feuille de route claire, cohérente et progressive pour réduire ses consommations, diversifier les sources d'approvisionnement et accroître notre part d'énergies renouvelables.

Objectif opérationnel : Diminuer l'impact carbone dû aux consommations d'énergie.

NOS ACTIONS

- Mettre en place un suivi des consommations énergétiques par établissements — **Mars 2025**
- Définir des ratios de consommation par m² — **Oct. 2025**
- Définir la cible de consommation à 2030 par établissements — **Oct. 2025**
- Élaborer un schéma directeur, avec un plan de financement associé pour répondre à nos obligations — **Déc. 2026**
- Investir dans des installations de production d'énergie renouvelable.

Nos indicateurs

- Tableau de bord avec un suivi des consommations mensuelles et des objectifs annuels de diminution
- Schéma directeur



Engagement 3

Trier nos déchets dans l'ensemble des établissements



Vos idées (issues du questionnaire RSE) :



Renforcer la politique Zéro Déchet.



Monter des partenariats pour donner une seconde vie au matériel jeté.

Le tri des déchets est déjà en place dans la majorité de nos établissements, mais il demeure trop souvent approximatif. Si la volonté de trier est réelle, la méconnaissance des obligations réglementaires et des bonnes pratiques conduit à des erreurs fréquentes : mauvais bacs utilisés, confusion entre

déchets recyclables et non recyclables, absence de séparation pour certains flux spécifiques. Ce constat souligne la nécessité de renforcer l'information, la formation et la signalétique afin de rendre le geste de tri plus simple, plus efficace et pleinement conforme aux exigences environnementales.

Objectif opérationnel : Respecter les obligations de tri/recyclage dans tous les établissements pour décembre 2025.

NOS ACTIONS

- Communiquer à chaque établissement les obligations réglementaires concernant le tri des déchets — **T2 2025**
- Mettre en relation les établissements avec les prestataires concernés — **2025**
- Mettre en place un suivi par établissement des productions de déchets — **Janv. 2026**

Nos indicateurs

- Guide de la gestion des déchets diffusé
- Tableau de bord par établissement des productions de déchet



Engagement 4

Élaborer un plan de mobilité durable



Vos idées (issues du questionnaire RSE) :

“

La base c'est de rationaliser nos déplacements, c'est complexe mais on doit y travailler.

“

Poursuivre ce qui est engagé avec le Forfait mobilité durable, ça c'est ce qui fonctionne.

“

L'avion c'est non !

La gestion des transports représente un enjeu majeur, tant sur le plan budgétaire qu'organisationnel.

Les déplacements sont souvent complexes à planifier, en raison de la multiplicité des acteurs impliqués - établissements, transporteurs, familles - et

des contraintes propres à chaque personne.

Les propositions issues de ce plan devront non seulement réduire les coûts et les émissions de CO₂, mais aussi améliorer la qualité de service : trajets plus courts et mieux adaptés, meilleure ponctualité et un confort accru.



Objectif opérationnel : Diminuer l'impact carbone des mobilités.

NOS ACTIONS

- Élaborer un plan de renouvellement de la flotte automobile (diminution du nombre de véhicules, électrification) — **2ème trimestre 2025**
- Plan de mobilité pour périmètre «Agglo Toulousaine» — **2ème trimestre 2025**
- Tester des logiciels pour optimiser les déplacements des personnes accompagnées — **2025**

Nos indicateurs

- Compte rendu des visites des bassins
- Plan de mobilité réalisé avec Tisséo
- Retour d'expérience sur l'usage des logiciels d'optimisation.



Engagement 5

Transformer l'offre alimentaire



Vos idées (issues du questionnaire RSE) :

“

Produire nos propres légumes pour les repas.

“

Adapter le repas des enfants pour moins de gaspillage.

Transformer l'offre alimentaire constitue un levier majeur de notre stratégie de transition écologique.

Cette démarche vise à réduire l'empreinte carbone et l'impact environnemental liés à la restauration, en privilégiant des approvisionnements locaux et de saison, en diminuant l'usage des contenants plastiques à usage unique et en intégrant des alternatives plus durables.

Elle s'accompagne d'une réflexion

sur l'équilibre des menus, avec une place accrue donnée aux protéines végétales et aux repas à faible empreinte carbone, ainsi que sur la réduction du gaspillage alimentaire.

Par cette transformation, il s'agit d'allier responsabilité environnementale, qualité nutritionnelle et exemplarité dans nos pratiques quotidiennes.

Objectif opérationnel : Diminuer l'impact carbone dû à l'alimentation.

NOS ACTIONS

- Auditer la fonction restauration par l'ANAP — **2ème trimestre 2025**
- Mettre en place les actions préconisées — **2025 - 2026**
- Suppression des barquettes plastiques pour la production d'ASEI Restauration — **1er trimestre 2025**

- Audit réalisé
- Bilan annuel des actions réalisés
- Nombre de barquettes plastiques consommées

Nos indicateurs

Objectif 2

RÉALISER LE PROJET SOCIAL/MANAGÉRIAL

Au-delà de ses engagements environnementaux, l'ASEI attache une attention particulière à la dimension sociale. Un accompagnement est assuré tout au long des parcours professionnels, afin de favoriser l'évolution, la formation et la valorisation des compétences.

Une attention constante est portée à l'adaptation des conditions de travail, pour garantir santé, sécurité et qualité de vie.

Enfin, la participation active des salarié-es à la vie associative constitue un axe fort, renforçant le sentiment d'appartenance et contribuant à la vitalité du projet collectif.



Objectif 3

PERMETTRE À
CHAQUE PERSONNE
DE RÉALISER SON
PROJET



Objectif 4

GARANTIR LA SOUTENABILITÉ DE LA STRATÉGIE RSE



la soutenabilité KEZAKO ?

La soutenabilité c'est la capacité d'une organisation ou d'un système à perdurer dans le temps tout en préservant les ressources naturelles, en garantissant la viabilité économique et en assurant l'équité sociale.

Elle traduit l'engagement à répondre aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures, en conciliant performance, responsabilité et respect des équilibres environnementaux et sociaux.

Engagement 6

Mettre en place une politique d'achats éco-responsables

La mise en place d'une politique d'achats éco-responsables vise à orienter l'ensemble des approvisionnements vers des pratiques respectueuses de l'environnement et socialement responsables.

Elle repose sur la sélection de produits et de fournisseurs engagés dans la durabilité, la réduction des consommations à usage unique, le recours accru aux matériaux recyclés ou recyclables ainsi que la promotion des circuits courts.

Cette démarche permet de maîtriser l'empreinte écologique liée aux achats, tout en soutenant une économie plus locale, éthique et cohérente avec les engagements de l'association.



Vos idées (issues du questionnaire RSE) :



Créer une base de données d'objets et meubles non utilisés.



Centraliser les commandes économat chez un minimum de fournisseurs.



Ajouter des critères de choix dans les achats, comme les indices verts

NOS ACTIONS

- Participer à la masterclass «Élaborer un schéma de promotion des achats socialement et économiquement responsables» — **avril 2025**
- Inclure clauses RSE dans tous les marchés associatifs — **jan. 2025**
- Élaborer la politique « Achats socialement et économiquement responsables » — **dec. 2025**
- SPASER — **dec. 2026**

Nos indicateurs

- Politique achats responsables réalisée et diffusée — **2025**
- Pourcentage de marchés avec clauses RSE



Focus sur : le SPASER

Le SPASER, c'est le Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables.

C'est un plan d'action que les grandes collectivités doivent mettre en place pour que leurs achats aient un impact positif, à la fois pour l'environnement et pour la société. Concrètement, on prend en compte d'autres critères que le prix pour choisir un fournisseur : produit fabriqué localement, respect, engagement éthique de l'entreprise etc.

L'idée est simple : utiliser l'argent public comme un levier pour encourager des pratiques plus durables et plus solidaires.



Engagement 7

Évaluer l'impact économique de chaque action de la politique RSE

Engagement 8

Évaluer l'impact environnemental de chaque projet



Évaluer l'impact économique de chaque action engagée dans le cadre de la politique RSE consiste à mesurer, au-delà de la seule intention, les effets concrets produits sur l'organisation et son environnement.

Cela inclut les économies réalisées grâce à une meilleure gestion des ressources (énergie, eau, transports, déchets), mais aussi les investissements nécessaires pour amorcer la transition (nouveaux

équipements, formation des équipes).

L'analyse doit être double :

d'un côté, le coût immédiat (acquisition, mise en place, adaptation des pratiques), de l'autre, les bénéfices à moyen et long terme, qu'ils soient financiers (réduction des factures énergétiques, optimisation des déplacements), organisationnels (gain de temps, meilleure efficacité), ou sociaux (attractivité renforcée, meilleure qualité de vie au travail).



Pour chaque projet majeur de l'ASEI, intégrer l'évaluation de l'impact environnemental permet de prendre des décisions plus éclairées.

Par exemple, cette démarche a guidé nos choix pour la construction de la cuisine centrale.

Objectif 5

**DÉVELOPPER
LA CULTURE
ASSOCIATIVE
RSE DANS LES
ÉTABLISSEMENTS**





Engagement 9

Former et sensibiliser les professionnels et personnes accompagnées



Vos idées (issues du questionnaire RSE) :

“

Réaliser des ateliers de sensibilisation.

“

Mettre en place des défis.

“

Organiser des débats sur la sobriété et la décroissance.



La formation et la sensibilisation constituent des leviers essentiels pour ancrer la démarche RSE au quotidien dans les établissements. Elles permettent à la fois de diffuser les connaissances, de renforcer les compétences et d'engager l'ensemble des acteurs dans des pratiques responsables et durables.



Plusieurs modalités peuvent être envisagées pour rendre ces formations vivantes et

engageantes : la réalisation d'ateliers pratiques, l'organisation de défis autour de la sobriété énergétique ou du tri des déchets, et la mise en place de débats sur des sujets comme la décroissance ou la consommation responsable.

Ces initiatives renforcent la motivation, favorisent l'échange et la co-construction, et contribuent à instaurer une culture partagée.

NOS ACTIONS

- Créer un groupe de travail pour définir un programme de formation / sensibilisation des professionnels et des personnes accompagnées — **1er trimestre 2025**
- Développer ce programme et trouver les partenaires — **2ème semestre 2025**
- Communiquer ce programme et l'organiser dans tous les établissements — **2026 - 2027**

Nos indicateurs

- Nombre de réunions de groupes de travail
- Programme formalisé
- Nombre de personnes formées par an
- Charte graphique RSE
- Site intranet



Engagement 10

Faire évoluer la composition du périscope en incluant des personnes accompagnées.



Renforcer la culture RSE au sein des établissements implique de diffuser les principes de responsabilité sociale et environnementale à tous les niveaux de l'organisation, et d'en faire un levier concret d'inclusion et de participation.

Cela passe par la sensibilisation et la formation des équipes aux enjeux environnementaux, sociaux et éthiques, mais aussi par l'implication active des personnes accompagnées dans les décisions qui les concernent.

Objectif opérationnel : Donner le pouvoir d'agir aux professionnels et personnes accompagnées sur la RSE, en structurant une animation au plus proche du terrain.

NOS ACTIONS

- Revoir la composition et le nom du périscope pour intégrer les personnes accompagnées — **déc. 2025**
Créer des groupes de travail par thématiques avec des professionnels volontaires — **mars 2026**
- Créer des «Green teams» dans les établissements - 2026

Nos indicateurs

- Composition du périscope
- Nombre de groupes de travail créés
- Nombre d'établissements avec «green teams»



Engagement 12

Diffuser l'esprit de la RSE à l'ASEI



➤ Créer une identité visuelle pour la politique RSE

La démarche RSE de l'ASEI ne se limite pas à des engagements éthiques : elle incarne une vision. Il était donc essentiel d'élaborer un univers visuel cohérent et accessible, capable de porter cette vision sur les supports internes comme externes.

Le logo ASEI a été revisité pour intégrer la dimension RSE sans rompre avec l'identité visuelle existante :



Le slogan « C'était mieux demain » joue sur un double sens volontaire : Il renverse la nostalgie du « c'était mieux avant » en une promesse d'avenir. Il évoque une transition vers un futur plus juste et plus durable.

Des personnages mascottes viennent compléter la charte.

Ils incarnent chacun des grands axes de la politique RSE à l'ASEI.



➤ Communiquer et partager régulièrement sur les outils et les bonnes pratiques.

La RSE ne vivra pas seule : elle doit s'alimenter des initiatives du terrain et se partager. Diffuser régulièrement des informations, des outils et des exemples concrets permet d'inspirer, de donner envie d'agir et de créer une dynamique collective. Chaque communication devient l'occasion de rappeler le sens de la démarche et de valoriser les réussites de tous.

*Un grand merci aux membres
du groupe Périscope :*



Esther ARDITTI, Stéphanie BAZIN, Oumaima BENNIS,
Jérôme BISSERY, Marie BONNAUD, Guillemette BUREAU,
Laura CARLESIMO, Laurence COUPARD, Jérôme CUCUROU,
Véronique DU CREST, Nathalie DUPONT, Salima EI OUAFI,
Christine LECLERT, Prudence LEMESLE, Olivia LEVRIER,
Adeline LONZIEME, Séverine MARTY, Catherine MERCIER,
Aude MORVAN, Stéphanie PALANCADE, Alain REXACH,
Sylvie ROLLET, David Seguy, Najate SOULA, Audrey TALAZAC.

ASEI

ASEI siège social
Parc technologique du Canal
4 avenue de l'Europe - BP 62243
31522 Ramonville-Saint-Agne Cedex

t. 05 62 19 30 30

m. communication@asei.asso.fr

www.asei.asso.fr